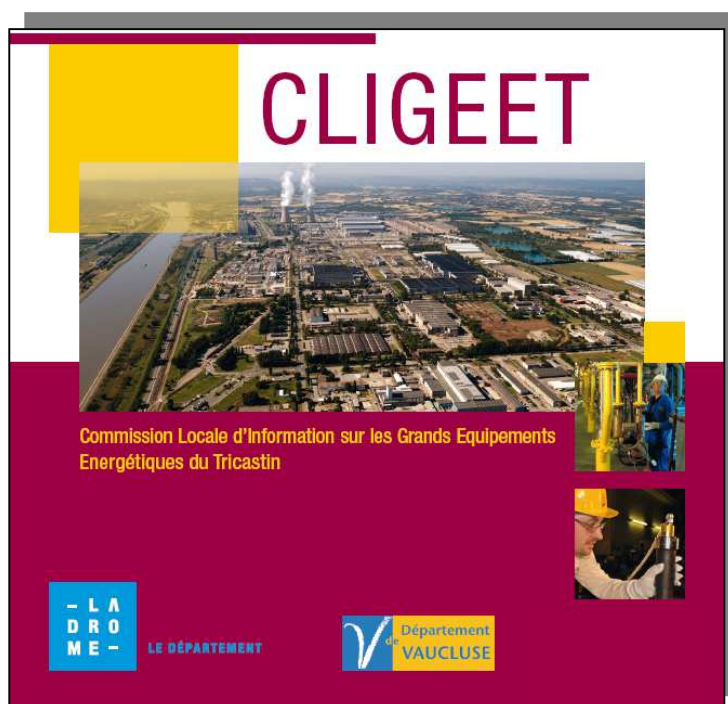


Prévisionnel présenté en séance plénière le 25 novembre 2020



## PREVISIONNEL D'ACTIVITE ET FINANCIER 2021 de la Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGEET)

*Conformément au Code l'environnement et au décret n°2008-251 du 12 mars 2008, une commission locale d'information (CLI) est instituée « auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base ». La CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.*

*Une commission locale d'information est constituée auprès des grands équipements énergétiques du Tricastin (CLIGEET) par les Conseils départementaux de Drôme et de Vaucluse (arrêté interdépartemental). La commission est présidée par le Département de la Drôme. Elle prend la forme d'une régie administrative, sans autonomie financière et juridique. Le secrétariat de la commission relève de la direction Environnement qui en assure le fonctionnement et la préparation de son budget, sous l'autorité de la Présidente du Conseil départemental. Le Vaucluse est vice-président de la Commission. Il apporte un concours financier à sa gestion et son animation. Il préside certaines assemblées. Les services des deux Départements travaillent en articulation.*

## ACTIVITES DE LA CLIGEET

### Conformément à la réglementation en vigueur, la CLIGEET :

- organise, au moins une fois par an, une réunion publique ouverte à tous,
- peut se saisir de tout sujet entrant dans le champ de ses compétences,
- peut faire réaliser des expertises pour l'exercice de ses missions, y compris des études épidémiologiques, et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement relative aux émissions ou rejets des installations du site,
- reçoit des exploitants, de l'Autorité de sûreté nucléaire et des autres services de l'Etat, tous les documents et toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de ses missions,
- est informée par les exploitants des demandes qui lui sont adressées sur le fondement des dispositions de l'article L. 125-10 dans les huit jours suivant leur réception, et reçoit dans les mêmes conditions les réponses apportées par l'exploitant à ces demandes,
- est informée par les exploitants de tout incident ou accident mentionné à l'article L. 591-5 dans les meilleurs délais,
- visite les installations afin de découvrir leur fonctionnement, sur demande de son Président auprès de l'exploitant concerné qui en organise les modalités,
- peut visiter les installations en cas d'évènement de niveau supérieur ou égal à 1 sur l'échelle internationale de classement des événements nucléaires, dès la restauration des conditions normales de sécurité, sur demande de son Président auprès de l'exploitant concerné qui en organise les modalités, afin de présenter aux membres les circonstances de l'évènement ainsi que les mesures prises pour y remédier et en limiter les effets,
- peut être consultée par l'Autorité de sûreté nucléaire, les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection sur tout projet concernant le périmètre d'une des installations nucléaires de base,
- est obligatoirement consultée pour tout projet faisant l'objet d'une enquête publique dès lors qu'elle est régulièrement constituée,
- est consultée pour toute modification du plan particulier d'intervention mentionné à l'article L. 741-6 du code de la sécurité intérieure défini pour une installation nucléaire de base,
- peut saisir l'Autorité de sûreté nucléaire et les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection de toute question relative à la sûreté nucléaire, et à la radioprotection intéressant le site auprès duquel elle a été instituée,
- peut être saisie pour avis sur toute question relevant de son domaine de compétence par la Commission départementale compétente, en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques mentionnée à l'article L. 1416-1 du code de la santé publique,
- auditionne des représentants désignés par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'un établissement, comprenant une ou plusieurs des installations nucléaires de base mentionnées à l'article L. 593-2 à son initiative ou à la demande de cette instance à chaque fois qu'ils l'estiment nécessaire.

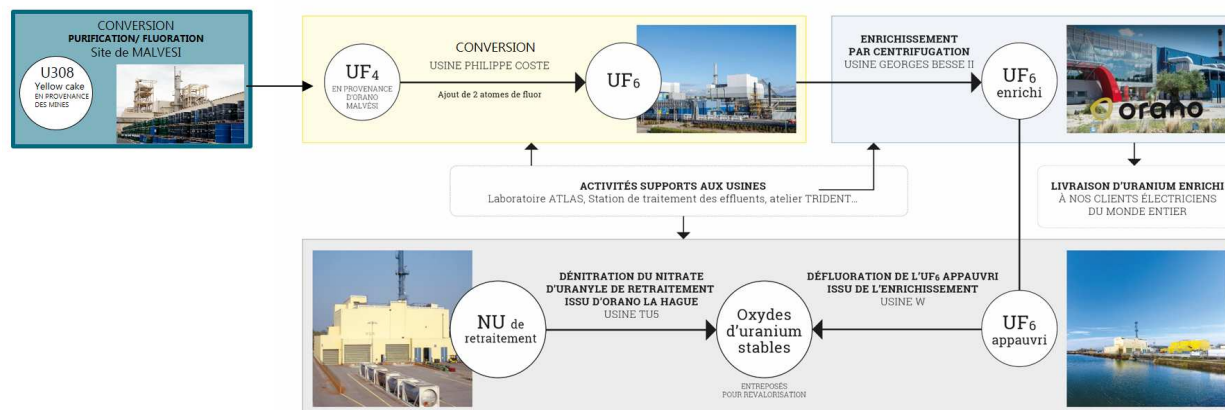
# LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DU TRICASTIN

## Orano TRICASTIN

La plateforme industrielle Orano Tricastin regroupe l'ensemble des activités de chimie (défluoration et dénitruration), de conversion et d'enrichissement de l'uranium. Ces activités industrielles précèdent l'étape finale de la fabrication du combustible nucléaire nécessaire aux réacteurs des centrales nucléaires de production d'électricité. Ces dernières années, la plateforme industrielle Orano Tricastin s'est considérablement transformée, avec des usines historiques à l'arrêt, en attente de démantèlement, et de nouvelles usines et ateliers en exploitation ou en cours de démarrage. La direction du site a également engagé, sur la période 2012-2018, un projet de simplification de l'organisation, la mutualisation d'activités transverses et la réalisation de fusions des différentes entités juridiques du site pour avoir un seul exploitant nucléaire unique Orano cycle (transformation effective depuis le 31 décembre 2018).

Orano représente près de 2 500 emplois directs et 2 000 indirects sur la plateforme industrielle du Tricastin (activités production chimie-enrichissement, ingénierie et démantèlement et services), où le groupe a investi plus de 5 milliards d'euros ces 10 dernières années pour renouveler son outil industriel. Ces investissements permettent de renforcer de manière significative la sûreté des opérations industrielles en répondant aux standards les plus exigeants en matière de sûreté et en limitant l'empreinte environnementale des installations industrielles.

### Les activités du site Orano Tricastin



### Activité Chimie

Les équipes de cette activité sont spécialisées dans la chimie de l'uranium. Elles réalisent des activités de défluoration et de dénitruration de l'uranium permettant la production d'oxydes d'uranium (U<sub>3</sub>O<sub>8</sub>) stables pour un entreposage avant revalorisation ultérieure.

Elle comprend 2 activités principales.

- L'usine de défluoration « W » est une ICPE SEVESO seuil haut, incluse dans le périmètre de l'INB n°155. Elle transforme de l'uranium appauvri « UF<sub>6</sub> », issu des opérations d'enrichissement, en oxydes d'uranium stable pour entreposage avant revalorisation.
- L'atelier de dénitruration « TU5 » (INB n°155), convertit le nitrate d'uranyle issu du recyclage du combustible usé en provenance des centrales nucléaires, réalisé sur le site Orano la Hague, en oxydes d'uranium dit de « retraitement » (U<sub>3</sub>O<sub>8</sub> URT). Cet oxyde est recyclable pour devenir à nouveau du combustible en fonction de la stratégie de cycle des clients électriciens.

### Activité conversion

La première étape de la conversion se déroule sur le site de Malvési (Narbonne - Aude), où les minerais d'uranium sont purifiés et transformés chimiquement en tétrafluorure d'uranium (UF<sub>4</sub>). Sur le site du Tricastin se déroule la seconde étape de conversion de l'uranium pour transformer l'UF<sub>4</sub>, en

hexafluorure d'uranium (UF6). Cette étape de conversion réalisée au sein de l'usine Philippe Coste (ICPE SEVESO Seuil haut) est un préalable à l'activité d'enrichissement de l'uranium.

#### Activité enrichissement

Après l'étape de conversion de l'uranium, l'hexafluorure d'uranium (UF6) est enrichi sur le site du Tricastin au sein de l'usine Georges Besse II (INB n°168). La technologie de centrifugation est utilisée pour enrichir l'uranium au sein de deux usines sur le site. Les usines Georges Besse II ont remplacé l'usine EURODIF Production, qui a produit jusqu'en juin 2012 de l'uranium enrichi par diffusion gazeuse. L'uranium enrichi produit permet de livrer l'équivalent de 70 réacteurs dans le monde et alimenter comparativement 90 millions de foyers en énergie bas-carbone, soit l'équivalent de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

#### Activités supports à la production

Au-delà des usines de production, de nombreuses activités supports sont implantées sur le site Orano Tricastin. Ces équipes apportent un service support nécessaire à la bonne production des usines et ateliers présents sur la plateforme industrielle :

- Le laboratoire Atlas (INB n°176) pour le suivi de la qualité produit et la surveillance environnementale ;
- La logistique pour la gestion des parcs d'entreposage, dont le futur parc d'entreposage FLEUR
- L'atelier de maintenance des cylindres utilisés pour le transport de matières ;
- Les opérations de maintenance de matériels nucléaires et conteneurs de transport (INB n°138) ;
- Le traitement de déchets et d'effluents liquides radioactifs et industriels (INB n°138) ;
- Les utilités (parcs électriques), les magasins...

## EDF TRICASTIN

### ▪ le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (INB n°87 et 88) – 1400 salariés

Production d'électricité - exploitation de quatre réacteurs électronucléaires, à eau sous pression, d'une puissance individuelle de 900MW.

### ▪ la Base Chaude Opérationnelle du Tricastin (INB n°157) – 32 salariés

Contrôle, entretien et entreposage de matériels et outillages en provenance des centrales nucléaires EDF.

# Programme d'activité 2021

## 1. INFORMATION DU PUBLIC

### REUNION PUBLIQUE ANNUELLE DE LA CLIGEET – 5<sup>e</sup> EDITION

Depuis l'adoption de loi relative à la transition énergétique en 2015, les CLI ont l'obligation d'organiser une réunion annuelle ouverte au public.

Depuis 2016, la CLIGEET a souscrit à cette nouvelle réglementation, en décidant d'organiser une fois par an une réunion ouverte et destinée au grand public. Ciblant plus particulièrement les riverains de site du Tricastin et les habitants situés dans la nouvelle zone du plan particulier d'intervention (76 communes depuis juin 2019), cette rencontre joue un rôle essentiel dans l'information du public et contribue à la construction d'un débat public constructif. Elle doit également favoriser l'information des populations locales en partageant de l'information en lien avec l'activité des installations du Tricastin. Les préparatifs associent le Bureau de la CLI et son déroulement mobilise l'ensemble des parties prenantes : membres de la Commission, Autorité de sûreté nucléaire, exploitants.

**En 2021**, la CLIGEET devrait organiser la 5<sup>e</sup> édition de sa réunion publique. Son élaboration intégrera le retour d'expérience réalisé depuis 2016 (choix de thématiques attractives pour le grand public en lien avec l'actualité de la plateforme du Tricastin et format en tables rondes pour faciliter l'échange).

Période visée : dernier trimestre 2021

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
1 200€	Pilotage de l'organisation de la réunion publique : programme et logistique (communication, salle et animation) en lien avec le Bureau et les intervenants.	Attachée de presse pour les invitations presse. Cellule protocole pour un appui logistique en amont et lors de la soirée.

### PUBLICATION D'UNE LETTRE D'INFORMATION DE LA CLIGEET

La CLIGEET renforcera sa mission d'information du grand public **en 2021** en publiant une lettre d'information (édition semestrielle envisagée). Cet outil sera déployé afin d'améliorer l'information du public (contenus définis en fonction du périmètre de compétence réglementaire de la CLI en matière de suivi, d'information et de concertation pour la sûreté nucléaire, la radioprotection et l'impact des installations nucléaires de base sur l'environnement et les personnes. L'objectif de ce nouveau support de communication est de proposer un support pédagogique avec des contenus qui participeront à asseoir la mission d'information de la CLI au bénéfice du grand public et à maintenir le lien avec l'ensemble des communes et intercommunalités membres de la CLI. La lettre sera adressée par la CLI à l'ensemble des départements communes et intercommunalités qui dépendent du PPI Tricastin étendu à 20 kilomètres (relais de la lettre par chaque acteur local auprès des bassins de population concernés).

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
Aucune dépense directe en 2021	Définition et production semestrielle des contenus conformément à la ligne éditoriale définie pour alimenter la rubrique en concertation avec les membres de la CLI qui se seront portés volontaires pour l'année	Appui de la Direction de la communication externe du Conseil départemental (production des livrables numériques)

## MISE A JOUR DE LA RUBRIQUE INTERNET «LE NUCLEAIRE»

Le site Internet du Conseil départemental de la Drôme héberge une rubrique dédiée à la présentation, la valorisation de l'activité des CLI et le partage de leurs travaux qui s'intitule « Le Nucléaire » :

<https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/environnement/le-nucleaire/>

Les travaux des deux Commissions Locales d'Information de la Drôme (CLIGEET et CLI Framatome Romans) sont régulièrement mis en ligne et accessibles de manière publique.

Le site qui héberge les informations relatives aux CLI a fait l'objet d'une refonte en juillet 2019 (contenus et arborescence des rubriques orientés « expérience utilisateur »). La rubrique consacrée aux CLI a été réorganisée de la manière suivante :

1. « Qu'est-ce qu'une Commission Locale d'information (CLI) ? » - Missions et composition
2. « La CLIGEET Tricastin » - compte-rendus des séances plénières, réunions publiques, études menées autour du site du Tricastin
3. « La CLI FRAMATOME Romans » - compte-rendus des séances plénière, réunions publiques, études menées autour du site de Romans
4. « Consultations réglementaires des CLI »
5. « Informations, formations, séminaires »

La rubrique consacrée aux CLI constitue également une source d'information complémentaire à celle des autorités et des acteurs du nucléaire.

**En 2021**, le secrétariat des CLI de la Drôme poursuivra le développement de cette rubrique pour améliorer sa visibilité et sa mise à jour régulière.

Période visée : action continue, en particulier après chaque évènement de la CLI.

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
Aucune dépense directe.	Définition et production régulière de nouveaux contenus pour alimenter la rubrique, au regard de l'actualité et des évènements de la CLI. Mise en ligne des comptes-rendus et des présentations suite aux réunions de la CLI. Création de nouvelles pages.	Appui du Community Manager pour la maintenance et la mise à jour de la rubrique associée sur le site Internet.

## 2. ACTIVITES INTERNES DE LA CLIGEET

### ASSEMBLEES PLENIERES DE LA CLIGEET

La CLIGEET se réunit régulièrement en assemblée plénière.

La Présidente de la Commission fixe l'ordre du jour de ces assemblées en concertation avec le Bureau qu'il réunit en amont de la séance. La durée de la réunion est déterminée en cohérence avec celui-ci. Elle n'excède généralement pas trois heures. Chaque présentation est suivie de temps d'échanges au sein de la Commission. Les assemblées plénières donnent lieu à l'établissement d'un compte-rendu exhaustif et accessible depuis le site Internet du Département de la Drôme.

**En 2021**, la CLIGEET organisera *a minima* deux assemblées plénières au cours desquelles les thèmes suivants seront abordés :

- Actualités et vie de la CLI (agenda, prévisionnels, groupes de travail, rapports d'activité).
- Actualités des sites nucléaires EDF et Orano Tricastin (productions, vie du site, arrêts, chantiers).

- Suivi et explicatif des derniers évènements significatifs.
- Sujets en lien avec le site et les missions de la CLI (surveillance environnementale, plans d'urgence...).
- Etat de la sûreté des installations (bilan annuel/ponctuel dressé par l'Autorité de sûreté nucléaire).

Périodes visées : premier et second semestre 2021.

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
200€	Organisation de la réunion du Bureau, préalable à chaque plénière. Finalisation de l'ordre du jour de la plénière. Préparation et diffusion de la convocation aux membres de la CLI, et des projets des présentations des intervenants. Recueil des inscriptions. Pilotage de la logistique de la plénière. Rédaction du compte rendu de Bureau et de l'assemblée plénière.	Attachée de presse pour les invitations presse. Cellule protocole pour l'appui logistique lors de la plénière (aménagement salle, accueil).

## CONSULTATIONS REGLEMENTAIRES DE LA CLIGEET

Le décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives, prévoit une consultation de la CLI, pour avis, sur :

- les dossiers d'enquête publique relatifs à la création, à la mise à l'arrêt définitif, au démantèlement ou à des modifications notables d'une installation nucléaire de base,
- les projets de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire relatifs aux prélèvements d'eau, aux rejets d'effluents, et à la prévention ou à la limitation des nuisances de l'installation pour le public et l'environnement,
- les projets de décret ordonnant la mise à l'arrêt définitif et le démantèlement d'une installation en cas de risques graves,
- les dossiers de demande de déclassement d'une installation nucléaire de base démantelée.

**En 2021**, la CLIGEET sera consultée dans le cadre d'une consultation par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour rendre un rapport concernant la révision de la DARPE pour SOCATRI (exploitant ORANO) ; la saisine devrait intervenir fin 2020 (poursuite des travaux au cours du premier trimestre 2021). Pour traiter ce dossier la CLIGEET mettra également un groupe de travail constitué de membres volontaires et sera chargé d'établir, au nom de la Commission, un rapport compilant observations, recommandations et interrogations. Ce rapport sera adressé à l'autorité compétente. La Commission pourra s'appuyer sur des appuis techniques pour la compréhension du dossier et des enjeux qui en découlent, et fera appel à eux en fonction des besoins. Elle pourra s'appuyer sur un bureau d'études externe et/ou un expert scientifique de l'ANCCLI.

Période visée : non connue à ce jour

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
8 400 €	Mise en place et animation de groupes de travail. Saisie(s) d'un bureau d'études externe et/ou expert ANCCLI. Lecture et rédaction d'une synthèse des dossiers. Rédaction du rapport de la CLI.	Cellule Protocole pour un appui éventuel logistique.

## GROUPE DE TRAVAIL « 4<sup>e</sup> REEXAMEN DE SURETE TRICASTIN »

La CLIGEET a mis en place en fin 2018 un groupe de travail pluraliste. Il a pour objectif de permettre aux membres de la CLIGEET de mieux comprendre et approfondir le 4<sup>e</sup> réexamen de sûreté de Tricastin, en amont de la 4<sup>e</sup> visite décennale (VD4) qui aura lieu en juin 2019, et de l'enquête publique qui devrait avoir lieu **en 2021** pour le réacteur 1 de Tricastin, où la CLIGEET devra donner son avis. Le premier groupe de travail s'est réuni le 20 décembre 2018 (phase générique) et devra poursuivre ses travaux dès 2021 (phase spécifique) et sera chargé d'établir, au nom de la Commission, un rapport compilant observations, recommandations et interrogations. Ce rapport sera adressé à l'autorité compétente. La Commission pourra s'appuyer sur des appuis techniques pour la compréhension du dossier et des enjeux qui en découlent, et fera appel à eux en fonction des besoins. Elle pourra s'appuyer sur un bureau d'études externe et/ou un expert scientifique de l'ANCCLI.

**En 2021**, le groupe de travail organisera plusieurs sessions de travaux : préparation du dossier en amont de l'enquête publique dont réunions avec les partenaires (ASN et exploitant), étude du dossier lorsqu'il sera déposé par l'exploitant, rédaction de l'avis

Période visée : premier et/ou second semestre 2021 (en fonction de l'ouverture de la procédure d'enquête publique).

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
1400 €	Préparation et animation du groupe de travail avec l'éventuel appui d'expert(s)/intervenant(s) externe(s)	Cellule Protocole pour un appui éventuel logistique.

## ACTIONS EN LIEN AVEC LE NOUVEAU PPI Tricastin (20 km)

En application du nouveau PPI Tricastin (arrêté inter préfectoral du 25 juin 2019), la composition de la CLIGEET va évoluer en **2021** (chiffres clés nouveau périmètre géographique : 4 départements, 76 communes, 11 intercommunalités). Plusieurs actions sont mise en œuvre pour anticiper les modalités de mise en œuvre et faciliter l'intégration des nouveaux membres.

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
1 000 €	Organisation et animation de groupes de travail/ de réunions d'information / de supports explicatifs sur l'activité des CLI et leur cadre réglementaire	Cellule protocole pour un appui éventuellement logistique

## SUIVI DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE NIVEAU 1 ET SUPERIEURS

En cas d'évènement significatif classé au niveau 1 de l'échelle INES, ou supérieur, la Présidente et le secrétariat de la CLIGEET sont avertis par l'exploitant concerné. Ils sont notamment destinataires du communiqué de presse rédigé par la direction du site (EDF ou Orano Tricastin).

Le Secrétariat assure le relais des éléments qui lui sont transmis, par courriel, auprès de l'ensemble des membres et invités de la CLIGEET. En outre, à partir du niveau 1 de l'échelle INES, la déclaration d'un évènement significatif donne lieu à l'établissement d'un avis d'incident par l'Autorité de sûreté nucléaire. Celui-ci est mis en ligne sur le site internet de l'Autorité et envoyé au Secrétariat de la CLIGEET (FAX et courriel), qui en garantit également la diffusion auprès des membres et invités.

**En 2020**, en lien avec sa mission d'information continue, le secrétariat de la CLIGEET assurera la diffusion régulière des évènements significatifs de niveau 1 et plus.



Période visée : action continue

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
Frais de fonctionnement classiques	Diffusion mail des communiqués aux membres de la CLI et interface avec les exploitants et l'ASN si demande de précisions.	/

### VISITE DES INSTALLATIONS DE LA PLATEFORME NUCLEAIRE DU TRICASTIN

La CLI peut se rendre sur le site de la plateforme nucléaire du Tricastin pour visiter les installations Orano ou EDF, soit sur invitation de l'exploitant, soit après une demande exprimée par la Commission.

Le thème, puis le programme de chaque visite, sont définis en amont entre l'exploitant et le secrétariat de la CLIGEET, en cohérence avec l'actualité du site et les travaux de la Commission.

Ces visites durent généralement une demi-journée. Elles permettent aux membres de la CLIGEET de découvrir concrètement les installations, les activités, les procédés mis en œuvre, l'organisation du site, les derniers aménagements, ou encore les dispositions visant à prévenir tout risque lié à la sûreté nucléaire.

**En 2021**, une visite pourra être organisée sur le site EDF Tricastin et/ou Orano Tricastin.

Période visée : à définir en fonction de l'actualité des sites et des saisines réglementaires de la CLI (DARPE et enquête publique réacteur numéro 1 Tricastin)

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
Frais de fonctionnement classiques	Arrêt d'une date, du thème et du programme de la visite avec l'exploitant. Diffusion de l'invitation aux membres de la CLI et recueil des inscriptions.	/

## 3. ACTIVITES EXTERNES DE LA CLIGEET

### PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMITES ET COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION (ANCCLI)

La CLIGEET adhère à l'ANCCLI (Association nationale des comités et commissions locales d'information) et a désigné des représentants de ses collègues pour y siéger.

Ces derniers participent aux réunions statutaires de l'ANCCLI, notamment à son assemblée générale annuelle. Ils peuvent soumettre leur candidature lors des élections au Conseil d'administration et au Bureau de l'Association.

L'ANCCLI organise tout au long de l'année, seule ou en partenariat – notamment avec l'Institut de Radioprotection et Sûreté Nucléaire (IRSN) – des groupes de travail et des séminaires thématiques destinés aux membres des 34 CLI françaises (montée en compétence et partage d'expérience).

**En 2021**, le secrétariat assurera un relais des événements organisés par l'ANCCLI auprès des membres de la CLIGEET, afin que les représentants intéressés puissent se rendre et participer à ces manifestations.

Période visée : action continue.

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
1000€	Participation au Club des chargés de mission CLI à Paris et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI. Diffusion des événements de l'ANCCLI à la CLI (séminaires, réunions, groupes de travail).	/

### PARTICIPATION A LA 32<sup>E</sup> CONFERENCE ANNUELLE DES CLI ORGANISEE PAR L'AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE A PARIS

A son initiative et en partenariat avec l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI), l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) organisera en **2021** la 33<sup>e</sup> conférence des CLI. Rendez-vous annuel incontournable pour les 34 CLI implantées sur le territoire national, cette conférence réunit, autour des membres des CLI, des élus, des représentants des services de l'Etat, les exploitants nucléaires français, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Temps fort d'échanges et de rencontres autour des acteurs impliqués en matière d'information et de sûreté nucléaire, la conférence annuelle des CLI permet d'aborder l'actualité nationale qui les concerne mais aussi de partager des préoccupations et des interrogations locales, et enfin de s'informer et de débattre autour de thématiques spécifiques organisées à travers plusieurs tables-rondes.

**En 2021**, les membres de la CLIGEET seront invités à participer à la 33<sup>e</sup> conférence annuelle des CLI organisée par l'Autorité de sûreté nucléaire. L'invitation, ainsi que les modalités pratiques seront communiquées via le secrétariat de la Commission.

Période visée : quatrième trimestre 2021

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
Frais de remboursement de déplacements des membres prévus dans la rubrique ci-après.	Diffusion de l'invitation aux membres de la CLI. Participation à la conférence.	/

### PARTICIPATION DES MEMBRES DE LA CLIGEET A DES REUNIONS / SEMINAIRES EXTERIEURS

Chaque année, les membres des CLI de la Drôme sont conviés à des réunions / séminaires organisés par des partenaires extérieurs (ANCCLI, ASN, IRSN, autres CLI, ...).

**En 2021**, le secrétariat assurera un relais des événements organisés par les partenaires extérieurs auprès des membres de la CLIGEET, afin que les représentants intéressés puissent se rendre et participer à ces manifestations.

Période visée : non connue à ce jour

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
600 €	Diffusion des invitations et gestion des remboursements des membres.	/

## 4. ACTIVITES INTERCLI DROME

### Journée formation / information des membres

Les CLI de la Drôme proposent à leurs membres des temps de formation / information sur des thèmes relatifs au nucléaire, en cohérence avec leurs missions. Ces évènements constituent des moments essentiels puisqu'ils offrent, en un temps réduit, des clés de lecture pour faciliter l'analyse des éléments avancés par les exploitants nucléaires, les experts ou les autorités, notamment lors des assemblées plénières. L'objectif final de ces formations est de faciliter la participation des membres aux débats et aux travaux de la Commission.

**En 2021**, une journée de formation / information pour les membres des deux CLI de la Drôme, dont le thème reste à définir, pourrait être organisée.

Période visée : 2<sup>nd</sup> semestre 2021

Budget prévisionnel	Mobilisation du Secrétariat de la CLI	Mobilisation des services du Conseil départemental de la Drôme
1 100 €	Pilotage de l'organisation de la journée : programme et logistique (communication, salle et animation) en lien avec le Bureau et les intervenants.	Cellule protocole pour l'appui logistique en amont et lors de la journée.

**Au gré de l'actualité ou en fonction des opportunités, dans le respect de ses missions et de son planning d'activités, des évènements complémentaires pourront être organisés et proposés aux membres de la Commission au cours de l'année 2021. Les membres de la CLIGEET, ainsi que les partenaires, en seront informés.**

## Prévisionnel financier 2021

Le projet de budget **2021** de la CLIGEET, détaillé ci-après, est établi en cohérence avec le prévisionnel d'activité présenté en première partie de ce document. Conformément à l'article 15 du décret n°2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base, le projet de budget est soumis à la double approbation de la CLIGEET réunie en séance plénière et du Conseil départemental de la Drôme.

Le budget se décline en deux parties distinctes : dépenses et recettes prévisionnelles.

En outre, il convient de noter que le Secrétariat de la CLIGEET s'appuie fortement sur les moyens et les compétences internes du Conseil départemental. Ces aspects ne sont pas valorisés dans le budget. Sont ainsi régulièrement mobilisées la direction de la communication et ses composantes (le community manager, les photographes, l'attachée de presse, le graphiste), ainsi que la cellule protocole pour tout ce qui concerne la logistique et l'appui humain à la préparation des évènements de la CLI. Par ailleurs, des locaux sont régulièrement mis à la disposition gracieuse de la CLI par les communes qui reçoivent certaines de ses manifestations. Les autres réunions ont lieu dans les salles propriété du Conseil départemental.

Le budget prévisionnel **2021** soumis à la CLIGEET s'élève ainsi à la somme de **54 699 €**.

La CLIGEET sollicitera deux subventions. La première auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire pour un montant de **27 349 €** soit 50% du prévisionnel financier. La seconde auprès du Conseil départemental de Vaucluse pour un montant de **6 500 €**, soit 12% du prévisionnel financier.

Le reste des dépenses sera pris en charge par le Conseil départemental de la Drôme, soit la somme prévisionnelle de **20 850 €** soit 38% du prévisionnel financier. Le budget prévisionnel de l'année 2021 est détaillé à la page suivante.

## Budget prévisionnel de la CLIGEET pour l'exercice 2021

Expertise et appui technique externe à la CLIGEET	Consultations réglementaires de la CLIGEET	8 400 €
	<i>Bureau d'études externe</i>	8 400 €
Commission et groupes de travail de la CLIGEET	Réunion(s) du groupe de travail "4e réexamen de sûreté de Tricastin"	1 400 €
	Actions en lien avec le nouveau PPI Tricastin	1 000 €
Activités InterCLI Drôme	Journée de formation/information des membres	1 100 €
	<i>Remboursement de frais à des tiers (intervenants)</i>	600 €
	<i>Frais de restauration</i>	500 €
Action d'information grand public de la CLIGEET	Réunion publique organisé sur le territoire	1 200 €
	<i>Animation externe de la réunion</i>	600 €
	<i>Rafraîchissement - apéritif fin de réunion</i>	600 €
Activités externes de la CLIGEET	Participation de la CLIGEET aux travaux de l'ANCCLI	1 000 €
	<i>Cotisation annuelle (adhésion)</i>	1 000 €
	Participation des membres des CLI à des réunions / séminaires extérieurs	600 €
	<i>Défraiement des frais déplacement des membres de la CLI (2)</i>	600 €
Réunions statutaires de la CLIGEET	Assemblées plénières de la CLIGEET	200 €
	<i>Accueil café, bouteilles d'eau, verres, boissons...</i>	200 €
Animation technique et administrative de la CLIGEET	Organisation, mise en œuvre et pilotage du prévisionnel d'activité de la CLIGEET (animation, préparation des événements, travail de veille, information continue des membres de la CLI, rédaction des rapports, gestion administrative de la CLI, lien avec les partenaires, mise à jour site web,...)	38 112 €
	<i>Frais de gestion administrative et technique (animation, secrétariat, comptabilité)</i>	38 112 €
	Frais généraux liés au fonctionnement de la CLIGEET	1 687 €
	<i>Frais de fonctionnement généraux (utilisation des locaux, matériel bureautique, téléphone, ...)</i>	1 687 €
<b>TOTAL (prévisionnel)</b>	<b>GLOBAL</b>	<b>54 699 €</b>
	hors animation technique et administrative de la CLIGEET	14 900 €
<b>RECETTES (prévisionnelles)</b>	Conseil départemental de la Drôme	20 850 €
	Conseil départemental de Vaucluse	6 500 €
	Autorité de sûreté nucléaire	27 349 €

